



AVIS

Objet: Gilles Bossers – prélèvement d'eau d'un forage-captage (FCP-509-113) à Schoenfels.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 21 avril 2023, réf EAU/AUT/17/0973/FC22_1 en matière de prélèvement d'eau d'un forage-captage (FCP-509-113) à Schoenfels est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 18 mai au 26 juin 2023 inclus.

Mersch, le 17 mai 2023

le secrétaire,

le bourgmestre,

